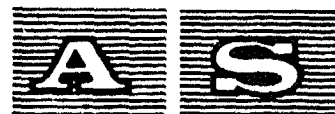


NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE
A/37/334
S/15281 ✓
9 juillet 1982
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-septième session

Points 20 et 35 de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET
DE LA COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

JUL 14 1982

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-septième année

LETTRE DATEE DU 8 JUILLET 1982, ADRESSEE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO ET
DU VIET NAM AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En notre qualité de Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies et de Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué, en date du 7 juillet 1982, émanant de la sixième Conférence des ministres des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam qui s'est tenue à Ho-Chi-Minh-ville les 6 et 7 juillet 1982.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 35 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire,

Représentant permanent de la
République démocratique
populaire lao auprès de
l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Soubanh SRITHIRATH

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de
la République socialiste du
Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

* A/37/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué de la sixième Conférence des ministres des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam, tenue à Ho-Chi-Minh-ville les 6 et 7 juillet 1982

La sixième Conférence des ministres des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam s'est tenue à Ho-Chi-Minh-ville (Viet Nam) les 6 et 7 juillet 1982.

1. La Conférence a examiné les relations d'amitié et de coopération existant entre les trois pays ainsi que la question des travaux préparatoires à la Conférence au sommet des trois pays. Il a été décidé que la Conférence au sommet du Laos, du Kampuchéa et du Viet Nam se tiendrait en décembre 1982.

2. La Conférence a constaté que le monde traversait une période extrêmement complexe. Les forces impérialistes, avec les Etats-Unis à leur tête et les éléments réactionnaires des milieux dirigeants de Beijing comme complices, s'emploient à pousser l'humanité à l'holocauste d'une guerre nucléaire exterminatrice. Elles incitent les forces réactionnaires régionales à contrecarrer les mouvements de libération et d'indépendance en Asie, en Afrique et en Amérique latine. La paix mondiale, l'indépendance et l'autodétermination des peuples sont gravement menacées. Dans ces circonstances, la Conférence a estimé que la lutte pour la paix et la lutte pour l'indépendance nationale ne pouvaient être dissociées l'une de l'autre et qu'elles constituaient en fait la principale préoccupation des peuples. Pour ce qui les concerne, les peuples lao, kampuchéen et vietnamien resteront fidèles à leur volonté constante de contribuer de toutes leurs forces à la lutte commune. Les peuples des trois pays appuient entièrement les importantes initiatives prises par l'Union soviétique, les pays socialistes et les pays non alignés dans le domaine du désarmement, en particulier la récente déclaration du Président L. Brezhnev, par laquelle l'Union soviétique s'engage à ne pas être la première à utiliser les armes nucléaires. La République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam exigent catégoriquement que les forces impérialistes mettent fin à la course aux armements, dans l'intérêt de la détente dans le monde. Les peuples lao, kampuchéen et vietnamien condamnant sévèrement les Etats-Unis et Israël et exigent qu'ils mettent fin à la guerre d'agression et au génocide que subissent les peuples de la Palestine et du Liban ainsi que d'autres peuples arabes. Les peuples lao, kampuchéen et vietnamien sont absolument convaincus que la lutte légitime des peuples palestiniens et arabes triomphera. Les peuples des trois pays indochinois réitèrent une fois de plus leur ferme appui à la lutte de tous les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine pour la paix, l'indépendance nationale et le progrès social.

3. La Conférence a ensuite analysé la situation en Asie du Sud-Est, compte tenu de la lutte menée par les peuples lao, kampuchéen et vietnamien pour édifier et défendre leur pays, et promouvoir aussi la paix et la stabilité dans la région.

La Conférence a reconnu que la situation dans le Sud-Est asiatique, bien qu'encore tendue et compliquée par la politique d'agression et d'ingérence des forces réactionnaires des milieux dirigeants de Beijing agissant en collusion avec l'impérialisme des Etats-Unis et des éléments réactionnaires de la région à l'encontre du Laos, du Kampuchea, du Viet Nam et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est, a quand même évolué en faveur des forces de la paix et de l'indépendance nationale. Les manoeuvres des réactionnaires des milieux dirigeants de Beijing tendent à maintenir la tension le long des frontières entre les trois pays indochinois, la Chine et la Thaïlande, à effectuer des sabotages multiples dans chaque pays, à dresser les pays de l'ANASE contre les pays indochinois afin d'affaiblir le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea, à saboter la renaissance du peuple kampuchéen, à provoquer la division entre les trois peuples indochinois, à semer la discorde entre ces derniers et l'Union soviétique et d'autres pays de la communauté socialiste, à encercler et isoler le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam sur la scène internationale. Mais leurs machinations n'ont pas les résultats escomptés. Au contraire, la situation au Viet Nam, au Laos et au Kampuchea, en dépit des difficultés, continue à se raffermir et à évoluer d'une manière satisfaisante. Les événements qui se sont produits en Asie du Sud-Est au cours des trois dernières années montrent clairement à l'opinion mondiale, y compris aux différentes couches de la population et à un certain nombre de personnalités dirigeantes des pays de l'ANASE, que la tension et l'instabilité dans le Sud-Est asiatique sont essentiellement causées par la politique expansionniste et hégémoniste des milieux dirigeants de Beijing. Comme d'autres pays d'Asie du Sud-Est, le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam ont toujours souhaité vivre en paix dans un climat d'amitié et de coopération avec tous les autres pays, et avant tout avec leurs voisins d'Asie du Sud-Est et avec la Chine. Les peuples doués de bon sens applaudissent tous aux initiatives lancées par le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam pour restaurer la paix et la stabilité dans cette partie du monde.

4. Les peuples du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam ont toujours hautement apprécié les relations d'amitié traditionnelle entre le peuple chinois fraternel et eux-mêmes. La présente lutte des peuples des trois pays contre la politique d'agression et d'intervention des réactionnaires des milieux dirigeants de Beijing vise précisément à rétablir ces relations qui constituent un facteur très important pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est dans l'intérêt commun des peuples indochinois, du peuple chinois et des peuples du monde. La République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam en appellent de nouveau à la République populaire de Chine pour qu'elle donne une réponse positive à la proposition qu'elles ont faite le 28 janvier 1981 en vue de la signature d'accords bilatéraux ou multilatéraux de coexistence pacifique entre le Laos, le Kampuchea, le Viet Nam et la Chine. La République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea appuient entièrement les propositions empreintes de bonne volonté faites par la République socialiste du Viet Nam pour une reprise des pourparlers entre le Viet Nam et

la Chine dans le but de régler les problèmes qui se posent sur le plan des relations bilatérales. Dans l'avenir immédiat, il y a lieu d'établir des contacts entre les deux pays en vue de la reprise de ces pourparlers.

Les peuples du Laos et du Kampuchea apprécient grandement la contribution remarquable apportée par l'armée populaire du Viet Nam, avec leurs propres armées, à la défense de la paix et de l'indépendance des trois pays. La République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam réaffirment une fois de plus que la présence de troupes vietnamiennes au Kampuchea répond à la demande du peuple kampuchéen et est conforme aux termes du Traité de paix, d'amitié et de coopération conclu entre le Viet Nam et le Kampuchea pour faire face à la menace des milieux dirigeants de Beijing agissant en collusion avec les impérialistes américains et d'autres forces réactionnaires. Les deux pays s'entendront sur un retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea lorsque la menace aura disparu.

5. La présence de troupes vietnamiennes au Kampuchea ne menace nullement la sécurité de la Thaïlande. Le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam ont à plusieurs reprises proposé de signer avec la Thaïlande des traités de non-agression et de non-intervention dans leurs affaires intérieures respectives. En même temps, ils sont prêts à négocier avec la Thaïlande toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun des pays. La République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam réaffirment leur position en ce qui concerne le retrait partiel des troupes vietnamiennes du Kampuchea, à condition qu'il ne soit plus permis aux réactionnaires des milieux dirigeants de Beijing d'utiliser le territoire thaïlandais pour aider les réactionnaires khmers à s'opposer au peuple kampuchéen, que les forces de Pol Pot et autres forces réactionnaires khmères soient désarmées et qu'il ne leur soit plus fourni d'armes ni de denrées alimentaires, enfin qu'il ne leur soit pas permis d'utiliser le territoire thaïlandais pour faire obstacle au relèvement du peuple kampuchéen. Pour prouver leur bonne volonté, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam ont accepté de faire le premier pas. Elles ont décidé de retirer du Kampuchea certains effectifs des troupes vietnamiennes en juillet 1982. Selon la sécurité et la stabilité qui se seront instaurées à la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, et selon la réaction de la Thaïlande à leur initiative, le Kampuchea et le Viet Nam pourront envisager un nouveau retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea dans un proche avenir.

Il faut espérer que cet acte de bonne volonté donnera lieu à une réaction positive de la part de la Thaïlande et conduira au rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région frontalière entre le Kampuchea et la Thaïlande. Si les réactionnaires des milieux dirigeants chinois, leurs acolytes et autres forces réactionnaires profitent du retrait pour intensifier les activités hostiles contre le peuple kampuchéen, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam se consulteront, conformément aux dispositions de l'article 2 du Traité de paix, d'amitié et de coopération qu'elles ont signé le 18 février 1979, et prendront des mesures appropriées à prendre.

La République populaire du Kampuchea réitère sa proposition du 18 juillet 1980 relative à l'établissement d'une zone démilitarisée le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande. Si la Thaïlande n'est pas encore disposée à accepter cette proposition, la République populaire du Kampuchea propose la mise en place d'une zone de sécurité le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande. Seules les forces armées de la République populaire du Kampuchea seront présentes sur la partie de la zone de sécurité située au Kampuchea. Les troupes vietnamiennes qui assument des obligations internationales au Kampuchea ne seront pas postées dans cette zone. Seules les forces armées du Royaume de Thaïlande seront présentes sur la partie de la zone de sécurité située en territoire thaïlandais. Les restes des troupes de Pol Pot et autres forces réactionnaires khmères doivent être expulsés de la zone de sécurité et les camps de réfugiés doivent en être enlevés. Le statut et la largeur de la zone seront définis par les parties.

La République populaire du Kampuchea est disposée à discuter avec le Royaume de Thaïlande de toute mesure propre à assurer le plein respect de la frontière entre les deux pays et à prévenir l'utilisation du territoire de l'un d'eux pour fomenter des activités hostiles à l'autre. Pour garantir l'application des accords sur la paix et la sécurité à la frontière entre les deux pays, les deux parties conviendront d'un contrôle international. Si l'Organisation des Nations Unies renonce à reconnaître la représentation de la clique de Pol Pot, ouverte ou déguisée, la République populaire du Kampuchea pourra envisager un contrôle de l'Organisation.

La République démocratique populaire lao et la République socialiste du Viet Nam appuient sans réserve cette initiative de la République populaire du Kampuchea et engagent la Thaïlande à y apporter une réponse positive.

Le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam réitérent leur proposition du 17 février 1982 visant à engager des pourparlers avec la Thaïlande en vue de discuter et de régler toutes les questions d'intérêt commun.

6. La République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam réaffirment qu'elles sont disposées à organiser des réunions avec les pays de l'ANASE pour discuter et régler les problèmes régionaux conformément aux principes de l'égalité, du respect mutuel et de la non-imposition des vues d'une des parties aux autres. Les trois pays estiment que les deux groupes de pays de l'Indochine et de l'ANASE devraient parvenir à un accord sur une forme de conférence internationale où seraient traitées les questions de l'Asie du Sud-Est en fonction du principe selon lequel les problèmes régionaux doivent être débattus et résolus par les pays de la région sans atteinte à la souveraineté de chacun ni ingérence dans ses affaires intérieures, tandis que tous les problèmes entre les pays d'Asie du Sud-Est et les pays situés en dehors de la région seront réglés par ces deux groupes de pays. En conséquence, la République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam proposent la convocation d'une conférence internationale sur l'Asie du Sud-Est avec la participation des deux groupes des pays de l'Indochine et l'ANASE, de la Birmanie, des cinq pays qui ont participé aux conférences internationales sur

l'Indochine de 1954, 1961-1962 et 1963, à savoir l'Union soviétique, la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Inde, pays voisin, qui entretient de longue date des relations d'amitié avec les pays de l'Asie du Sud-Est et a contribué largement durant les 20 dernières années à sauvegarder la paix en Indochine et dans la région.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sera invité à assister à la Conférence à titre personnel. En cas d'expulsion de la clique Pol Pot de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général prendra part à la Conférence en qualité de représentant officiel de l'ONU. Le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam sont disposés à rencontrer les pays de l'ANASE pour discuter des questions relatives à cette conférence et parvenir à un accord (date et lieu de la réunion, participation, ordre du jour, procédures, etc.).

7. La République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam estiment que la mise en place du soi-disant "Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique" est une farce visant à dissimuler la nature malfaisante de la clique de Pol Pot, une tentative visant à imposer à nouveau le régime génocide au peuple kampuchéen à peine sauvé de la mort, et une conspiration fomentée par les réactionnaires des milieux dirigeants chinois et de l'ANASE pour s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea et continuer à créer des tensions en Asie du Sud-Est. Les trois pays considèrent que maintenir la représentation de la clique de Pol Pot à l'Organisation des Nations Unies sous quelque nom que ce soit, est un acte illégal qui est en contravention avec la Charte des Nations Unies. Pour sauvegarder la justice et le prestige de l'Organisation des Nations Unies, le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam demandent résolument que l'Organisation expulse la clique de Pol Pot, découverte ou déguisée, et restitue le siège du Kampuchea à la République populaire du Kampuchea, seul représentant authentique et légitime du peuple kampuchéen. La République populaire du Kampuchea déclare que, dans l'avenir immédiat, elle ne demande pas à l'Organisation des Nations Unies d'accepter sa représentation si elle expulse des Nations Unies les criminels génocides de Pol Pot, mais de laisser plutôt vacant le siège du Kampuchea. La République démocratique populaire lao et la République socialiste du Viet Nam approuvent totalement ce point de vue constructif de la République populaire du Kampuchea.

8. La Conférence des ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam s'est déroulée dans un esprit d'amitié fraternelle et d'unité de vue. La République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam apprécient hautement la contribution apportée par la République démocratique populaire lao en tant que représentant des trois pays à diverses instances internationales, et dans la promotion du dialogue avec les pays de l'ANASE.

Ho-Chi-Minh-ville, le 7 juillet 1982